

Nouvelles touristiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

80 millions de téléspectateurs en visite à Berne le 7 juin.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

La « Feuille d'avis de Lausanne » a modifié son titre

(A.T.S.) La « Feuille d'avis de Lausanne », quotidien fondé il

y a deux cent dix ans et qui compte aujourd'hui le plus fort tirage en Suisse romande, vient d'annoncer une prochaine modification de son titre. Elle devient « 24 heures », en conservant en sur-titre l'appellation « Feuille d'avis de Lausanne ». Cette décision a été prise pour plusieurs raisons, entre autres pour « délocaliser » le titre du journal et pour permettre une meilleure diffusion au-delà des frontières vaudoises.



canton de genève

Economie genevoise

Démographie :

	Déc. 71	Nov. 71	Déc. 70
Population de résidence	331.365	339.677	328.640
Travailleurs étrangers	57.044	65.435	53.426
dont frontaliers	20.745	20.089	16.545
dont saisonniers	42	8.527	233

Logements :

Logements dont la construction a été autorisée	478	797	754
Logements nouveaux	257	336	484
Total logements existants	143.841	143.580	140.170

Véhicules à moteurs :

Total plaques distribuées	136.098	137.392	131.268
dont automobiles	115.565	116.461	111.359
motos	1.504	1.705	1.525
motocycles légers	3.630	3.736	3.656
camions	5.920	5.941	5.732

Aéroport de Cointrin :

Vols	4.503	4.732	5.186
Passagers locaux	171.152	170.864	174.107

Nous pouvons donc constater à la lumière de ce tableau, que la population de la ville frontalière de Genève s'est accrue de 2.725 personnes, par contre, nous constatons le départ d'environ 8.500 saisonniers en majorité de nationalité italienne. D'autre part, l'accroissement des frontaliers, surtout de la Savoie se poursuit, soit environ une progression de 25 %.

Pour terminer, citons que sur le plan national, notre compagnie d'aviation Swissair a dépassé les quatre millions de passagers en 1971, ceci pour la première fois dans son histoire. Les

transports de fret ont augmenté de 7 % et celui des passagers de 17 % par rapport à l'an passé. Quant au commerce avec la Communauté économique européenne de libre-échange, les arrivages de la C.E.E. ont augmenté de 1.212,5 millions de francs, ceux de l'A.E.L.E. de 562,1 millions et les achats aux autres pays européens se sont intensifiés de 25,1 millions. En ce qui concerne les approvisionnements auprès des pays d'Outre-Mer, ils ont été de 31,6 millions de francs.

VELUZAT.

nouvelles touristiques

Nouvelle campagne de Franz Weber : « Sauvegarder Crans-Montana »

(A.T.S.) Le journaliste Franz Weber, connu pour ses interventions en faveur de la protection des sites en Engadine, aux Baux-de-Provence et, dernièrement, à Lavaux, a annoncé à Lausanne la constitution d'une « Association pour la sauvegarde du haut-plateau - sauver Crans-Montana ». Il était entouré des deux vice-présidents de l'association, MM. Jean-Claude Bonvin et Marius Barras, présidents des sociétés de développement de Crans et de Montana. Parfois très durs dans leurs appréciations sur l'enlaidissement et l'urbanisation de la principale région touristique du Valais, et citant des exemples éloquentes, les représentants du comité ont souligné qu'ils entendaient commencer par veiller à l'application stricte des dispositions communales, cantonales et fédérales en vigueur, qui n'ont été que très partiellement respectées jusqu'ici, à cause de nombreuses dérogations. En collaboration avec les autorités, la nouvelle association désire sauver ce qui peut l'être encore, enrayer le gigantisme dans les constructions et combattre énergiquement la spéculation immobilière.

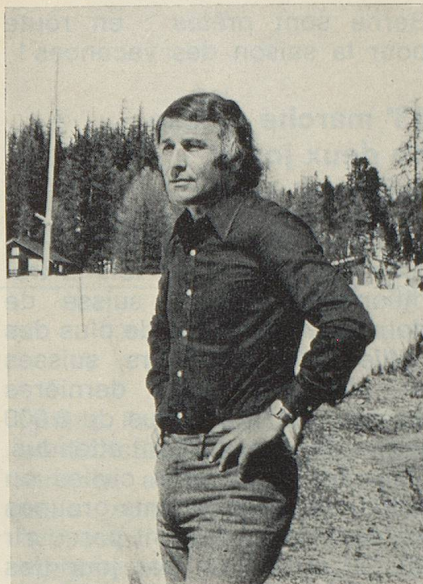
Dans des lettres adressées à M. Nello Celio, président de la Confédération, au Conseil d'état valaisan et aux cinq communes de Montana, Randogne, Lens, Icoigne et Chermignon, l'association demande l'application, dans toute leur rigueur, de l'arrêté fédéral limitant les constructions, de l'arrêté fédéral restreignant les acquisitions d'immeubles par les étrangers

et des nouvelles dispositions fédérales sur l'aménagement du territoire et la protection des sites. Elle invite les cinq communes du haut-plateau à préciser et à harmoniser les réglementations locales et régionales.

Le problème du vignoble de Villette : communiqué de l'association « Sauver Lavaux »

(A.T.S.) L'association pour la protection du vignoble et des sites « Sauver Lavaux », déclare dans un communiqué qu'un recours en nullité a été adressé au Conseil d'état vaudois contre le vote d'un plan d'extension par le Conseil communal de Villette. Ce recours, fondé sur la loi sur l'exercice des droits politiques, affirme que l'égalité (18 oui et 18 non) qui s'était dégagée du vote au bulletin secret équivalait au rejet du projet, et que le second tour de scrutin (19 oui et 18 non) était nul par conséquent. Le Conseil d'état devra se prononcer sur ce recours avant l'organisation de la votation populaire demandée par voie de référendum.

L'association ajoute qu'on ne sauve pas un vignoble en affectant, comme le prévoit le plan d'extension, 30 000 m² environ de ses meilleures vignes à la construction de maisons « démesurées par rapport aux villages et hameaux existants ». Une réelle protection ne peut être assurée qu'en prohibant définitivement tout bâtiment qui n'est pas en relation directe avec l'exploitation viticole. L'association rappelle la volonté des vignerons de sauvegarder intégralement leurs vignes et d'assurer ainsi la protection de la nature et du paysage, et elle souligne le danger qu'il y aurait pour la petite commune vigneronne de Villette à recevoir un apport massif de population citadine qui doublerait le nombre de ses habitants.



Franz Weber veut sauvegarder Lavaux

(A.T.S.) Le journaliste suisse alémanique Franz Weber, bien connu pour ses opérations de défense des sites de la Haute-Engadine et des Alpilles (Provence) contre les entreprises des promoteurs touristiques et industriels, est venu spécialement de Paris à Villette (vd) pour prendre la tête d'un comité de sauvegarde du vignoble de Lavaux.

La constitution de ce comité a été provoquée par le vote d'un projet communal qui, en dépit d'une vive opposition, permettrait la construction de plusieurs dizaines de villas dans le vignoble d'Aranvillette, et par d'autres menaces qui pèsent sur Lavaux. M. Franz Weber a déclaré que le moment était venu d'alerter l'opinion publique et de lancer une campagne de protection. Lavaux, a-t-il remarqué, n'appartient pas seulement au canton de Vaud, mais aussi au patrimoine de toute l'humanité. Franz Weber a l'intention de parler de ce sujet sur plusieurs chaînes de la radio française et à la télévision allemande.

FLASH - ACTUALITE

Carte Inter-Rail 1972

A l'instigation de la S.N.C.F. et à l'occasion du Cinquantième anniversaire de l'Union Internationale des Chemins de Fer, une grande nouveauté vient d'être lancée par l'ensemble des compagnies de chemins de fer européennes, Chemins de Fer Fédéraux Suisses inclus.

Inter-Rail 1972 valable du 1^{er} mars au 30 novembre permet à tous les jeunes âgés de moins de 21 ans de partir durant un mois à la découverte de notre continent, pour le prix de FF. 370,00.

La zone d'application s'étendra sur 21 pays : Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Démocratique Allemande, République Fédérale Allemande, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Yougoslavie.

Toutefois, le voyageur devra acquitter, dans le pays d'origine, le demi-tarif du prix de transport habituel.

A tarif jeune, classe jeune. Ce passeport vers des vacances européennes est valable exclusivement en 2^e classe. A la carte personnelle de libre-circulation est adjoint un petit carnet où le voyageur est invité à relever les parcours effectués. Ce travail est rétribué. A son retour, si ces feuilles sont correctement remplies, le jeune voyageur récupérera 18 francs.

L'Office National Suisse du Tourisme est heureux de vous annoncer que la carte Inter-Rail 72 sera en vente prochainement à ses guichets, Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris (9^e).

Nul doute que cette invitation au voyage auprès des jeunes rencontrera un franc succès.

Fête des musiciens suisses à Berne

(V.V.B.) L'Association des musiciens suisses, qui comprend des interprètes, des dirigeants et des compositeurs, organise chaque année une fête des musiciens suisses, grâce à laquelle il est possible de faire connaître la production musicale du pays à un large public. La Fête des musiciens aura lieu cette année du 9 au 11 juin dans le cadre des semaines culturelles bernoises de 1972. Ceci nous vaudra la représentation de l'opéra « Pénélope » de Rolf Liebermann au Théâtre municipal ainsi qu'un concert symphonique et un concert de musique de chambre. On y entendra entre autres des œuvres inédites qui ont été composées tout spécialement pour la Fête des musiciens suisses de 1972 ; par exemple, les « Variations pour octuor » de Jean Balissat et deux œuvres de Rolf Looser (« Ponti ») et de Franz Tischhauser (« Mark Twain »). Le programme comporte en outre un cortège par les rues de la vieille ville de Berne, conduit par la Stadtmusik qui jouera, entre autres, la « Marche des musiciens » composée dernièrement.

Curiosités bernoises

(V.V.T.) Tous les cinq ans environ, les sapins qui servent d'échelles aux ours de la Fosse, doivent être remplacés. Ces jours-ci on a justement procédé à cette opération. Les pompiers ont planté deux puissants sapins dans la Fosse et ses amusants pensionnaires ont bien accueilli les nouvelles « échelles ».

L'année 1972 étant une année bissextile, la célèbre horloge de la « Zytglogge » a dû être retardée d'un jour, le 28 février. La Tour de l'horloge ne prévoit pas les années bissextiles. Maintenant tout est au point : la date, le jour et les signes du zodiaque. Les attractions principales de

Berne sont prêtes : en route pour la saison des vacances !

13^e marche suisse de deux jours à Berne

(V.V.B.) Les 13 et 14 mai 1972, aura lieu pour la 13^e fois la traditionnelle marche suisse de deux jours. Une fois de plus des milliers de marcheurs, suisses et étrangers (ces dernières années ils furent plus de 8 000 venus de 11 pays) sont attendus. Dans les catégories civiles ou militaires, les différents groupes de marcheurs devront parcourir 20, 30 ou 40 km par jour (les participants isolés ne sont pas admis à la marche de deux jours). « L'arène » réservée à cette performance sportive sera la pittoresque périphérie de la Ville fédérale, avec ses forêts magnifiques et ses prairies en fleurs. Les renseignements sur la 13^e marche de deux jours et les formules d'inscription peuvent être obtenus au bureau Zwei-Tage-March, Case postale 13, 3000 Berne 25. Inscriptions jusqu'au 17 avril 1972.

Marché aux géraniums - Prélude à l'action « Berne en fleur »

(V.V.B.) Quand les nuits froides ne sont plus qu'un mauvais souvenir et qu'on a finalement réussi à vaincre l'hiver, les fenêtres des façades du centre de Berne commencent à revivre grâce au rouge lumineux des géraniums. L'action « Berne en fleur » débute, selon la tradition, par le « Graniummärit » ou marché aux géraniums, qui se tiendra sur la place de la Cathédrale, le 17 mai cette année. En plus des fleurs destinées aux balcons et aux fenêtres, on trouvera ce jour-là des milliers de géraniums de toutes sortes. Le client pourra se faire conseiller par l'homme du métier afin de planter les bonnes fleurs au bon endroit, que ce soit en pots ou en caisses.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison

Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92 - Puteaux

Tél. : 776-13-37

Revue d'aviation à Berne-Belpmoos

(V.V.B.) Pour la quatrième fois déjà, une revue d'aviation aura lieu du 24 au 28 mai à l'aérodrome de Berne-Belpmoos. Les fabricants d'avion ayant leur siège en Suisse y exposeront et, pour la première fois, on pourra voir, à côté d'avions de toutes puissances, classes et prix, des hélicoptères et des planeurs. L'amateur de sport aérien y trouvera également des accessoires et autre matériel pour le vol qui pourront l'intéresser. De plus, les 27 et 28 mai, on prévoit deux meetings d'aviation où l'on pourra voir non seulement des formations militaires mais aussi des vols acrobatiques d'avions de sport et de planeurs. Belpmoos sera également le point de départ d'une grande course de ballons et les curieux trouveront réponse à leurs questions dans tous les domaines de l'aviation aux nombreux stands d'information.

René DOUILLARD

FLEURISTE

38, av. de la République

Tél. VOL. 87-98 PARIS-11^e

Livre dans le monde
entier par INTERFLORA